

SEANCE DU 07 MARS 2017

L'an Deux mil dix-sept, le sept Mars à dix-huit heures trente minutes,
Le Conseil Municipal de la Commune d'ARS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence d'Hélène TOURNADRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 Mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de votes : 12

PRESENTS : Mme H. TOURNADRE, MM. T. LACOMBE, J. BONNET, J. COLIN, F. BEAUDUIN, L. DUCHENE, H. LAVILLE, X. JOURDAIN, Mmes M. HUBERT, M. LAGARDE, Mr P. ROY

ABSENTS : M. M. AMIAUD, Mme S. DEMAIL-SOUCHET, M. Y. BASSON, Mme V. TROQUEREAU

Mme S. DEMAIL-SOUCHET a donné pouvoir à Mme M. LAGARDE

M. X. JOURDAIN a été nommé secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR**DETR 2017 - DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX REMPLACEMENT
MENUISERIES SALLE POLYVALENTE****2017 -16D N 7.5**

Monsieur LACOMBE 3ème adjoint au maire rappelle aux membres du conseil municipal le diagnostic énergétique de la salle polyvalente réalisée le 22 février 2016 par le groupe NOX suivant le cahier des charges de l'ADEME.

Le but de ce diagnostic énergétique était d'identifier les gisements potentiels d'économies d'énergies, d'amélioration du confort des usagers et de dresser une liste exhaustive des pistes d'amélioration à envisager.

Le remplacement des menuiseries (page 48) est l'une des solutions proposées. La part des déperditions au travers des vitrages est de 10% et représente donc le 2ème poste d'amélioration.

Il s'agit de remplacer des menuiseries en bois simple vitrage par des menuiseries en aluminium double vitrage faiblement émissif à isolation thermique renforcée de type 4/16/4, avec remplissage de la lame d'air par de l'argon (teneur en argon 85%) et intercalaires a bords chauds de type SWISSPACER.

Monsieur LACOMBE propose donc de remplacer la porte d'entrée de la salle polyvalente ainsi que les 3 portes fenêtres de la grande salle de la salle polyvalente coté parking actuellement en simple vitrage par des menuiseries en aluminium avec un vitrage antelio bronze pour les 3 portes fenêtres. Ce vitrage consiste en un vitrage teinté réfléchissant permettant de ne pas à voir à l'intérieur.

Ce vitrage répond bien aux préconisations du groupe NOX et à la réglementation thermique de 2012.

Après consultation auprès de différentes entreprises, le montant des travaux s'élèverait à la somme de 21 249.00 € HT soit 25 498.80 € TTC.

Le plan de financement s'établirait comme suit :

Montant estimé pour ces travaux :	21 249.00 € HT soit 25 498.80 €TTC
DETR (35%) :	7 437.15 €
Conseil Départemental (20%) :	4 249.80 €
Autofinancement :	13 811.85 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ✓ **Approuve** le changement des menuiseries de la salle polyvalente énoncé ci-dessus ;
- ✓ **Approuve** le plan de financement tel que détaillé ci-dessus ;
- ✓ **Autorise** Madame La Maire et/ou ses adjoints à solliciter une subvention dans le cadre de la D.E.T.R 2017 à hauteur de 35% ainsi qu'auprès du conseil départemental de la Charente à hauteur de 20%;
- ✓ **Autorise** Madame La Maire et/ ou ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIVERS

PRESENTATION BUDGET : en vue de la prochaine réunion du Conseil Municipal, Madame la Maire présente les grandes lignes du budget.

Séance levée à 19h30

Affiché en Mairie le 30 mars 2017

La Maire

Hélène TOURNADRE

FEUILLET DE CLOTURE**Liste des délibérations :**

2017-16D : DETR : demande de subvention pour travaux remplacement menuiseries salle des fêtes

Membres du Conseil Municipal :

AMIAUD	Michel	Excusé
BASSON	Yoann	Absent
BEAUDUIN	Frédéric	
BONNET	Jacky	
COLIN	Jacky	
DEMAIL-SOUCHET	Stéphanie	Excusée - pouvoir à M. LAGARDE
DUCHENE	Laurent	
HUBERT	Muriel	
JOURDAIN	Xavier	
LACOMBE	Thierry	
LAGARDE	Michèle	
LAVILLE	Hubert	
ROY	Philippe	
TOURNADRE	Hélène	
TROQUEREAU	Véronique	Absente